

Misère de l'antiracisme officiel, antisémitisme et mythologie nationale-républicaine

Alors que la campagne des présidentielles est déjà engagée, que les extrêmes-droites prospèrent sur le plan électoral, politique et culturel, que les gauches sont affaiblies et divisées comme rarement, et que leurs dirigeants continuent de s'agiter sous ce volcan toujours plus menaçant en croyant qu'ils pourront seuls éviter la catastrophe, il y a urgence. Face aux attaques racistes, les gauches politiques, les organisations syndicales et les associations auraient dû riposter de façon unitaire.



[O. Le Cour Grandmaison](#)

Université d'Evry-Val d'Essonne, sciences politiques et philosophie politique

« *I can't believe what you say, because I see what you do !* »

« *Je ne crois pas ce tu dis/parce que je vois ce que tu fais.* »

Tina et Ike Turner (1964)

Lundi 23 mars 2026. Sur RTL, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, déclare être « très choqué par les propos inacceptables » tenus à l'encontre de Bally Bagayoko, nouveau maire de Saint-Denis, victime de vociférations

racistes débitées par de pseudo-spécialistes, de vrais idéologues en fait, dans les médias de propagande continue du groupe Bolloré où sévissent des mercenaires qui se croient journalistes. Poursuivant, ce membre du gouvernement dénonce ce qu'il tient pour des « dérapages ». Intéressante précision. Elle nous renseigne sur les représentations de cette personnalité qui sont partagées par beaucoup. Dans le champ discursif et pour le sujet qui nous occupe, le terme de « dérapage » est l'équivalent de celui de « bavure ».

Employé pour désigner de regrettables brutalités policières et circonscrire aussitôt leur importance afin de mieux défendre l'honneur des forces de l'ordre, il accrédite l'opinion selon laquelle ces violences sont très peu nombreuses puisqu'elles sont liées à des agissements certes répréhensibles mais limités à quelques individus. Recourir de façon pavlovienne au vocable « bavure » permet à la majorité des responsables de soutenir que de tels comportements sont accidentels et qu'ils ne doivent rien, bien sûr, aux politiques publiques, à la doctrine française du maintien de l'ordre mise en œuvre par la police et la gendarmerie, et au recours à ces armes de guerres – cf., l'article R 311-2 du code de la sécurité intérieure - que ce sont les tristement célèbres lanceurs de balles de défense (LBD) et les grenades de désencerclement.

Dans un cas, il s'agit d'un fait langagier négrophobe et caractéristique d'une violence symbolique qui infériorise et animalise pour mieux disqualifier la personne visée ainsi renvoyée à son "statut de sauvage" élu par d'autres "sauvages" : les jeunes racisés des quartiers populaires et les habitant-e-s qui y vivent, tous tenus pour les nouvelles classes pauvres et dangereuses du XXI^{ème} siècle.

Dans l'autre cas, nous sommes en présence de violences physiques, mais tous deux sont réputés avoir des causes personnelles sans rapport avec la conjoncture politique et médiatique. La « bavure » est toujours présentée comme un accident étranger aux orientations gouvernementales et aux républicaines pratiques des fonctionnaires chargés de la sécurité publique. Admirable mais fallacieuse rhétorique qui est aussi une grossière écholalie de discours convenus et inlassablement répétés dès lors que des propos racistes sont tenus et que des violences policières sont dénoncées. De tels arguments sont déterminés par une même volonté politique : défendre, au mépris des faits établis grâce à de multiples enquêtes et ouvrages, la prétendue « exception française » et la mythologie immunitaire[1] indispensables pour pérenniser l'image d'Epinal de l'Hexagone qui serait épargné par certains maux raciaux et agissements des forces de l'ordre qui affectent gravement d'autres pays comme les Etats-Unis.

Ces diverses opérations rhétoriques prospèrent grâce à l'emploi réitéré des mots pares-feux ou des mots écran précités qui sont mobilisés au soutien du roman national afin de minorer l'ampleur et la gravité des actes racistes et de leurs conséquences, et de nier jusqu'à l'existence même des violences policières et des contrôles au faciès[2]. Une telle phraséo-idéologie permet d'entretenir sans fin l'innocence des diverses institutions françaises et celle de ses admirables élites fidèles aux traditions libérales et universalistes héritées des Lumières, de la Révolution et de quatre républiques.

De cela témoignent aussi les propos de la ministre de la Culture, Catherine Pégard. Après avoir condamné les « attaques ignobles » et « inadmissibles » à l'encontre du maire de Saint-Denis, elle ajoute que la « liberté d'expression ne peut pas aller contre les règles de droit, les règles de la civilité. » Ou comment transformer des enjeux sociétaux,

médiatiques et politiques en un problème juridique, d'éducation et de bienséance provoqué par les paroles irrespectueuses de quelques individus.

Ce diagnostic erroné étant posé, il détermine les supposés remèdes jugés adéquats pour combattre le mal dénoncé. De là le recours constant à la moraline, au prêchi-prêcha républicain et aux injonctions relatives au respect de la politesse conformément à l'indigent antiracisme officiel défendu par le gouvernement et ceux qui l'ont précédé. Celui-là même qui est également promu par leur bras armé : la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) et les diverses associations qu'elle finance : SOS-Racisme et la Licra^[3], entre autres. Toutes deux sont en effet généreusement pourvues en crédits publics pour mener des campagnes de sensibilisation et de formation au « vivre-ensemble » auprès des collégiens, des lycéens, des étudiants et des référents « racisme et antisémitisme » chargés, au sein des universités, de lutter contre l'un et l'autre.

Quant aux racismes des élites politiques, parfois administratives, souvent intellectuelles et médiatiques, y compris celles qui prétendent être fidèles aux valeurs de la république, aux racismes institutionnels et, bien sûr aussi, aux racismes d'Etat, ils n'ont pas droit de cité dans ces diverses initiatives puisque, conformément à la doxa de saison, ils sont tenus pour inexistantes ou marginaux.

Les brèves interventions des ministres précités ne font que souligner davantage le très bruyant et scandaleux silence des autres membres du gouvernement et du chef de l'Etat, et la tardiveté inadmissible de la condamnation des propos incriminés par le premier ministre, Sébastien Lecornu. Mention spéciale à Aurore Bergé qui, en charge de l'Egalité entre les femmes et les hommes, et de la lutte contre les discriminations, n'a pas estimé nécessaire de prendre immédiatement position.



Saint-Denis, samedi 4 avril 2026 © Nejma Brahim

Pis encore, elle a continué de débiter avec une docilité remarquable les éléments de langage élaborés en haut lieu en mettant sur le même plan le

Rassemblement national et la France insoumise, tous deux jugés extrémistes et dangereux. Cette diaphane responsable n'est sortie de sa "torpeur" ministérielle qu'une semaine après les faits, et sous la pression de la mobilisation organisée par Bally Bagayoko. Quant à « Jupiter-maître-des-horloges », brutalement tombé de l'Olympe à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 et tenu, depuis cette date, pour un piètre horloger par beaucoup de ceux qui hier encore le gratifiaient de ces noms hyperboliques, il n'a jamais critiqué les saillies odieuses visant le maire de Saint-Denis. Cela confirme que le "macronisme", qui depuis 2017 n'a cessé de paver la voie au Rassemblement national et aux droites radicalisées qu'il prétendait combattre, n'est qu'un dangereux opportunisme sans fin.

Pour prendre la juste mesure des scandaleux propos racistes que l'on sait, et qui n'ont pas suscité le scandale et la réprobation nationales qu'ils auraient dû provoquer, il faut s'engager dans une analyse conjecturale et comparative. Si des paroles antisémites avaient été tenues et réitérées à l'encontre d'un maire ou d'un-e élu-e, la condamnation aurait été immédiate et unanime, des plus hauts sommets de l'Etat jusqu'aux extrêmes-droites en passant par l'ensemble des formations politiques et des associations de défense des droits humains. Plus encore et à juste titre, leurs auteurs auraient été aussitôt disqualifiés, suspendus d'antenne et poursuivis. Rien de tel dans le cas présent. La comparaison n'est pas seulement cruelle pour celles et ceux qui se sont tus, elle met au jour ce que les uns et les autres nient avec force en faisant croire qu'ils sont fidèles à l'universalisme qu'ils portent en bandoulière et à la lutte contre tous les racismes qu'ils affirment incarner.

Ce qu'il vient de se passer prouve sinistrement le contraire. La majorité d'entre eux hiérarchise *de facto* les différentes formes de racismes en

accordant la priorité à la lutte contre l'antisémitisme qu'ils placent au sommet de leur agenda politique et/ou institutionnel cependant que la négrophobie, l'islamophobie, l'arabophobie et la romophobie[4] ne retiennent pas ou peu leur attention. Pis encore, pendant que la main "humaniste" de l'Etat promeut un antiracisme impuissant[5], sa main droite, et toujours plus à droite, est impitoyable. Depuis des années, ceux qui la manient multiplient les dispositions répressives et attentatoires aux droits fondamentaux des exilé-e-s des Sud, accusés de favoriser le « grand remplacement » auquel souscrivent désormais des partis de gouvernement, plusieurs philo-idéologues – Alain Finkielkraut et Michel Onfray, notamment – et l'écrivain chéri des mêmes, Michel Houellebecq. De plus, des associations musulmanes – le CCIF et le collectif contre le racisme et l'islamophobie (CRI) -, jugées communautaristes, ont été dissoutes au motif que, luttant notamment contre l'islamophobie des autorités, elles faisaient peser des menaces « séparatistes » sur le pays[6]. Cette islamophobie que beaucoup, de ce côté-là du champ politique et parmi certaines gauches, tiennent, à l'instar de Caroline Fourest, menteuse par omission, et du graphomane Pascal Bruckner[7], pour une invention des mollahs iraniens et des Frères musulmans destinée à empêcher toute critique de l'islam. Quant aux Roms, ils subissent de très violentes politiques publiques qui portent atteinte à leurs droits essentiels comme à ceux de leurs enfants ; tous victimes de la destruction répétée des lieux où ils vivent, de la précarisation constante qui leur est imposée et de la déscolarisation de ces derniers.

Pour beaucoup de dirigeant-es du prétendu « bloc central », des Républicains et des extrêmes-droites, et pour les nombreux clercs dévoyés qui, d'une façon ou d'une autre, les soutiennent en badigeonnant d'un vernis analytique les préjugés rebattus qui leur tiennent lieu de programme, et pour certaines associations comme la Licra, qui a beaucoup

tardé à se prononcer sur les propos négrophobes précités[8], seul l'antisémitisme est véritablement scandaleux ce pourquoi il exige une riposte immédiate. De là ces indignations sélectives, ces silences et ces abstentions obscènes lorsque des déclarations et des actes racistes visent des Arabes, des Noirs, des musulmans et des Roms.

Pour certains nouveaux convertis, fort soucieux de faire croire qu'ils ont rompu avec un passé terriblement encombrant, l'antisémitisme est désormais une caution morale et politique qui leur permet de minorer les autres formes de racismes voire même de nier leur existence. Pis, ceux-là et beaucoup d'autres désormais au sein des droites de gouvernement, sans oublier les médias et les éditions Fayard du groupe Bolloré, s'autorisent de leur anti-antisémitisme pour donner libre cours à leurs saillies islamophobes comme à leur racisme différentialiste et culturel aux motifs que les populations qu'ils stigmatisent sont réputées porter atteinte à l'unité de l'Hexagone, aux valeurs républicaines et à la civilisation française. Les violentes attaques à l'encontre de Bally Bagayoko et de plusieurs député·es racisés de la France insoumise le confirment.

Face à cette situation, les gauches politiques, les organisations syndicales et les associations de défense des droits humains auraient dû riposter de façon unitaire, se joindre au rassemblement appelé par le maire de Saint-Denis et organiser partout en France des initiatives pour opposer, à la coalition raciste de la Réaction, des néo-fascistes et des Croisés de la « civilisation judéo-chrétienne » soutenus par Vincent Bolloré et Pierre-Edouard Stérin, un front commun contre tous les racismes et l'antisémitisme. Il n'en fut rien. Les responsables irresponsables du Parti socialiste et du Parti communiste, Olivier Faure et Fabien Roussel, qui gèrent leur maigre capital électoral, médiatique et personnel comme de petits boutiquiers somnambules, se sont abstenus. Plus grave, ce dernier a

jugé bon de se répandre dans les colonnes du *Figaro* pour attaquer Jean-Luc Mélenchon accusé de « fracturer la France » et de favoriser le « communautarisme ». Accréditer l'opinion que les gauches sont irréconciliables, mêler sa voix à celles des forces qu'il dit combattre, cautionner leurs diatribes et entretenir ainsi des clivages mortifères, tel est l'admirable résultat des positions défendues par le secrétaire national du PC.

Alors que la campagne des présidentielles est déjà engagée, que les extrêmes-droites prospèrent sur le plan électoral, politique et culturel, que les gauches sont affaiblies et divisées comme rarement, et que leurs dirigeants continuent de s'agiter sous ce volcan toujours plus menaçant en croyant qu'ils pourront seuls éviter la catastrophe, il y a urgence. Urgence à construire un mouvement unitaire, inclusif, démocratique et indépendant contre tous les racismes, l'islamophobie et l'antisémitisme. Urgence aussi à bâtir un Nouveau front populaire à l'instar de celui qui a été mis en place lors des dernières élections législatives car nulle formation politique, ni aucun sauveur prétendument suprême ne pourra, si cette situation n'est pas rapidement surmontée, l'emporter en 2027.

Aux oublieux, aux sectaires comme à ceux qui, arguant de leur radicalité, préfèrent les anathèmes et les ultimatums à l'unité fondée sur un programme élaboré de concert, rappelons que celui du Nouveau front populaire comportait une partie substantielle intitulée : « Lutte contre toutes les formes de racisme, contre l'antisémitisme et l'islamophobie. » Enfin, et pour les mêmes, citons les premières lignes de ce programme qui a suscité d'immenses espoirs et une mobilisation inattendue et remarquable : « Une seule priorité pour le gouvernement du Nouveau Front Populaire dès son installation : répondre aux urgences qui abîment la vie et la confiance du peuple français. Nous en finirons avec la brutalisation et la maltraitance des années Macron. » Qui osera prétendre

que ces lignes ne sont plus d'actualité et que la mise en œuvre d'une telle politique pourra être réalisée par une seule composante des gauches ?

Olivier **Le Cour Grandmaison**, universitaire. Derniers ouvrages parus : *La fabrique du roman national-républicain*, éditions Amsterdam, 2025, et *Oradour coloniaux français. Contre le « roman national »*, postface de Jean-Michel Apathie, Les Liens qui Libèrent, 2025.

[1]. Pour une analyse des origines, des mutations et des continuités de cette « exception française » et de la mythologie immunitaire qu'elle entretient, voir notre ouvrage : *La fabrique du roman national-républicain*, éditions Amsterdam, 2025.

[2]. Le 1^{er} février 2026, à l'Assemblée nationale, en réponse à Farida Amrani, députée LFI, qui l'avait notamment interpellé sur les contrôles au faciès, Laurent Nuñez a osé soutenir que ces derniers n'existent pas. Stupéfiant mensonge d'Etat qui traite en chiens crevés les travaux de nombreux chercheur-e-s, les rapports du Défenseur des droits et les recommandations du Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale. En décembre 2022, après avoir constaté la poursuite des contrôles affectant de « manière disproportionnée certaines minorités, en particulier les personnes africaines, d'ascendance africaine, d'origine arabe, les Roms, les gens du voyage et les non-ressortissants français », ce Comité demandait à la France d'y mettre un terme et de réformer sa législation pour interdire le « profilage racial ou ethnique. » De plus, il condamnait l'absence de traçabilité de ces contrôles « souvent accompagnés de propos et d'actes racistes et discriminatoires ». *Le Monde*, 22 décembre 2022. (Souligné par nous.)

[3]. De 2016 à 2022, la DILCRAH a versé à cette association 2. 310 000 euros et 400 000 pour cette dernière année contre 30 000 pour la LDH et le MRAP. « Délégation contre le racisme et la haine anti-LGBT : histoire secrète d'une dérive. » Rozenn Le Carboulec et David Perrotin, *Mediapart*, 19 juillet 2023. De son côté, à la suite d'une convention pluriannuelle signée en 2022 avec le gouvernement, SOS-Racisme a reçu 230 000 euros.

[4]. [Romophobie : cachez ces discriminations que Marianne ..., article de S. Gaboriau, in *Délibérée*, 2019/2, n°7, pp. 45-49 et pour une analyse de cette romophobie ancienne et constitutive, en France, d'une forme particulière de racisme d'Etat, voir notre ouvrage : *Racismes d'Etat, Etats racistes. Une brève histoire*, éditions Amsterdam, 2024. « Trois Républiques contre les nomades et les Roms », pp. 120-146.](#)

[5]. En 2024, à la suite d'enquêtes, la CNCDH livrait les résultats suivants : 60% des personnes interrogées pensent que « de nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale », 46 % qu'ils sont la « cause principale de l'insécurité », 36% que les « juifs ont un rapport particulier à l'argent. » De plus, elle notait que les signalements pour provocation à la haine, discriminations, injures et diffamations xénophobes avaient augmenté de 55% par rapport à 2023 mais que 97% des personnes, qui estiment avoir été victimes de racisme, d'antisémitisme ou de xénophobie, ne portent pas plainte.

[6]. Comme Gérard Darmanin, l'actuel ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, entend poursuivre la lutte contre le « séparatisme » et renforcer les dispositions répressives existantes. De plus, invoquant le risque d'actes terroristes et l'influence des Frères musulmans dans l'Hexagone, il a fait interdire la Rencontre annuelle des musulmans de France (RAMF) prévue au Bourget du 3 au 6 avril. Interdiction islamophobe et liberticide qui a été censurée par le tribunal administratif de Paris le 3 avril 2026.

[7]. P. Bruckner, *Un racisme imaginaire. Islamophobie et culpabilité*, Grasset, 2017.

[8]. Rappelant l'ancienneté de ses engagements, la Licra a inscrit sur son site officiel cette mention : « antiraciste depuis 1927. » Admirable mais nulle trace d'une prise de position relative aux diatribes tenues contre Bally Bagayoko. A la requête rédigée avec la mention de son nom, la réponse est : « aucun résultat pour votre recherche. » A la dernière minute, Mario Stasi, président de cette association, s'est fendu d'un communiqué convenu sans appeler à rejoindre la manifestation prévue à Saint-Denis au prétexte que des militants ont scandé : « nous sommes tous des enfants de Gaza » lors de l'élection du nouveau maire. Relativement à l'islamophobie, la Licra diffuse la prose indigente de Pascal Bruckner. Elle a ainsi reproduit un entretien donné par cet essayiste : « L'islamophobie ? Une arme d'intimidation massive. » 9 mars 2017.